

Association CRECHE DES NOBLETINS

1 Bis rue Goliath
78117 TOUSSUS LE NOBLE

COMPTES ANNUELS
Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020



9 bis, rue Georges Berger - 75017 PARIS
Tél : 01 83 62 73 79 - Email : contact@451-f.com
SAS au capital de 10 000 € - SIRET 838 605 186 00058

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.	4 672,11	4 672,11		796,11	
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	99,45		99,45	99,45	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	4 771,56	4 672,11	99,45	895,56
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances	6 537,83		6 537,83	40 040,00	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	139 821,96		139 821,96	91 510,07	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	146 359,79		146 359,79	131 550,07
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	151 131,35	4 672,11	146 459,24	132 445,63

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	43 718,19	39 022,05
	Résultat de l'exercice	18 981,33	4 696,14
	Total des fonds propres	62 699,52	43 718,19
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	62 699,52	43 718,19	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges	29 176,00	25 526,00	
Total des provisions	29 176,00	25 526,00	
Fonds dédiés			
Aux fondations abritées Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		361,83	
Emprunts et dettes financières divers	2 790,00	2 945,00	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 425,75	8 069,07	
Dettes fiscales et sociales	43 367,97	51 825,54	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	54 583,72	63 201,44	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	146 459,24	132 445,63	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	18 981,33	4 696,14	
(1) Dont à moins d'un an	54 583,72	63 201,44	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		361,83	
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	75 858,43	88 456,59
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	208 747,44	236 001,55
	Dons		
	Cotisations	950,00	950,00
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
Autres produits	17,96	583,39	
	285 573,83	325 991,53	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	40 857,15	51 274,82
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 080,93	4 705,00
	Rémunération du personnel	169 390,50	203 445,73
	Charges sociales	48 231,23	59 294,90
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	796,11	935,00
	Dotations aux provisions	3 650,00	1 860,00
	Autres charges	5,46	14,50
	267 011,38	321 529,95	
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	18 562,45	4 461,58
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	418,88	534,56
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	418,88	534,56
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	18 981,33	4 996,14
Charges financières	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		300,00
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		(300,00)
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	285 992,71	326 526,09
	TOTAL DES CHARGES	267 011,38	321 829,95
	EXCEDENT ou DEFICIT	18 981,33	4 696,14
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Association
LES NOBLETINS
1 bis, rue Goliath
78117 TOUSSUS LE NOBLE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020





Compagnie
Française
de Contrôle
& d'Expertise

Société de
commissaires
aux comptes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Association
LES NOBLETINS
1 bis, rue Goliath
78117 TOUSSUS LE NOBLE

A l'assemblée générale de l'association **LES NOBLETINS**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **LES NOBLETINS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS
Tél. 01 40 53 39 80
fax 01 40 53 05 56

S.A. au capital de
37 000 €
Inscrite à la
Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Paris
RCS Paris B 602 006 116
Code NAF 6920 Z
N° TVA Intracommunautaire :
FR 95602006116

.../...

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits marquants de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de réglementation consécutif à l'application du nouveau règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 11 juin 2021

**Compagnie Française de
Contrôle et d'Expertise
« C.F.C.E. »**

Société de commissaires aux comptes


Hervé TANGUY
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.	4 672,11	4 672,11		796,11	
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	99,45		99,45	99,45	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	4 771,56	4 672,11	99,45	895,56	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances	6 537,83		6 537,83	40 040,00	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	139 821,96		139 821,96	91 510,07	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	146 359,79		146 359,79	131 550,07
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	151 131,35	4 672,11	146 459,24	132 445,63	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

Dons en nature restant à vendre

- autorisés par l'organisme de tutelle

C.F.C.E

112, bis rue Cardinet

75017 PARIS

Commissaire aux comptes

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	43 718,19	39 022,05
	Résultat de l'exercice	18 981,33	4 696,14
	Total des fonds propres	62 699,52	43 718,19
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	62 699,52	43 718,19	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges	29 176,00	25 526,00	
Total des provisions	29 176,00	25 526,00	
Fonds dédiés			
Aux fondations abritées Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		361,83	
Emprunts et dettes financières divers	2 790,00	2 945,00	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 425,75	8 069,07	
Dettes fiscales et sociales	43 367,97	51 825,54	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	54 583,72	63 201,44	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	146 459,24	132 445,63	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	18 981,33	4 696,14	
(1) Dont à moins d'un an	54 583,72	63 201,44	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		361,83	
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		31/12/2020	31/12/2019	
		12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués			
	Prestations de services	75 858,43	88 456,59	
	Productions stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation	208 747,44	236 001,55	
	Dons			
	Cotisations	950,00	950,00	
	Legs et donations			
	Autres produits de gestion courante			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			
	Autres produits	17,96	583,39	
	Total des produits d'exploitation	285 573,83	325 991,53	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
Variation de stock				
Autres achats et charges externes		40 857,15	51 274,82	
Impôts, taxes et versements assimilés		4 080,93	4 705,00	
Rémunération du personnel		169 390,50	203 445,73	
Charges sociales		48 231,23	59 294,90	
Subventions accordées par l'association				
Dotation aux amortissements et dépréciations		796,11	935,00	
Dotation aux provisions		3 650,00	1 860,00	
Autres charges		5,46	14,50	
Total des charges d'exploitation		267 011,38	321 529,95	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		18 562,45	4 461,58	
Produits financiers		Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	418,88	534,56	
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations			
	Intérêts et charges financières			
Charges financières	2 - RESULTAT FINANCIER	418,88	534,56	
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	18 981,33	4 996,14	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	Produits exceptionnels			
	Charges exceptionnelles		300,00	
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		(300,00)	
	Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
TOTAL DES PRODUITS		285 992,71	326 526,09	
TOTAL DES CHARGES		267 011,38	321 829,95	
EXCEDENT ou DEFICIT		18 981,33	4 696,14	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS			
	Bénévolat			
	Prestations en nature			
	Dons en nature			
	CHARGES			
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens et services			
	Personnel bénévole			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **146 459 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **285 993 euros** et un total **charges** de **267 011 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **18 981 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant :
- du règlement n° ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le trésorier de l'Association.

Seules sont présentées les informations ayant une importance significative et nécessaire à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat de l'association.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Confère annexe joint. Les immobilisations, sauf les titres (non amortissables), sont amortis sur 5 ans et linéairement.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Cautions parents

Les dépôts reçus s'élèvent à 2 790,00 € (18 cautions)

Subventions d'exploitation

Trois subventions ont été reçues cette année à savoir :

Mairie de Toussus pour 58 500,00 €
Mairie de Chateaufort pour 36 000 €
Cafy pour 114 247,44 € (dont 400 € à recevoir et 12 836,64 € de la variation de la provision 2019)

Recettes

Les recettes sont calculées en fonction des grilles des salaires des parents.

La crèche est fermée au mois d'août.

La capacité de la crèche est de 20 enfants au maximum.

Les recettes "Parents" sont de 75 858,43 €

Les cotisations des parents s'élèvent à 950,00 €

Les produits financiers s'élèvent à 418,88 €

Cotisations

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif. Elles le sont également lorsqu'un droit d'agir en recouvrement, généré par un appel de cotisation, est acquis. Cet appel constitue le fait générateur de la comptabilisation du produit.

Cotisations sociales à payer

- Urssaf	11 006,92 €
- Retraite Malakoff	2 947,47 €
- Prévoyance Mutex	1 368,53 €
- Formation continue 2020	4 081,93 €
- Provision congés payés	15 276,66 €
- Provision primes de bilan	7 980,00 €
- Prélèvement à la source	706,46 €

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Provision retraite

Au regard des départs à la retraite des assistantes de la crèche, à venir, l'association provisionne le coût du départ en retraite des assistantes âgés de plus de 50 ans suivant le calcul qui vous est joint en annexe. A ce titre le montant de la dotation complémentaire de la provision, pour cet exercice, s'élève à + 3 650 € et est actualisée chaque année.

Le montant total de la provision est de 29 176,00 €.

Fournisseurs factures non parvenues

- Energies	835,35 €
- Fluides	3.000,00 €
- Honoraires CAC (2020)	2.640,00 €
- Honoraires comptables	950,40 €
- Mairie	1 000,00 €

Faits marquants de l'exercice

Il s'est opéré un changement de réglementation comptable avec l'application du règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2020. Le changement de réglementation comptable avec l'application du règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 a modifié la présentation des comptes annuels et notamment au niveau du compte de résultat, les prestations de services de 2019 pour 89 406.59€ ont été reclassées en cotisations pour 950€ et en prestations de services pour 88 456.59€ au lieu d'être en prestations de services pour 89 406.59€

Covid-19 : la pandémie de Covid-19 a eu un impact sur 2020 dès lors que la crèche a du fermer à compter du 16 mars 2020, pour ensuite réouvrir progressivement, dans le respect des règles gouvernementales entre mai et juin 2020.

Evenements significatifs postérieurs à la clôture

La pandémie de Covid-19 a aussi eu impact sur l'année 2021, entrainant une fermeture de la crèche trois semaines en avril 2021, suite au nouveau confinement.

Objet social

Accueil de jeunes enfants - crèche.

Autres informations

Aucune autre information n'est à porter à votre connaissance.

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
Instal technique, matériel outillage industriels	4 672,11					4 672,11
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 672,11					4 672,11
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	99,45					99,45
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	99,45					99,45
TOTAL	4 771,56					4 771,56

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 876,00	796,11		4 672,11
	Autres Instal, agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 876,00	796,11		4 672,11
TOTAL		3 876,00	796,11		4 672,11

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
	TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
	TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation							
	TOTAL						
	TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	25 526,00	3 650,00		29 176,00
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		25 526,00	3 650,00		29 176,00
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		25 526,00	3 650,00		29 176,00

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		3 650,00	
--	--	----------	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5 765,83	5 765,83	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	772,00	772,00		
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		6 537,83	6 537,83	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	2 790,00	2 790,00		
	Fournisseurs et comptes rattachés	8 425,75	8 425,75		
	Personnel et comptes rattachés	17 370,09	17 370,09		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 291,42	25 291,42		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	706,46	706,46		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		54 583,72	54 583,72		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	39 022,05	4 696,14		43 718,19
Résultat de l'exercice	4 696,14	18 981,33	4 696,14	18 981,33
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	43 718,19	23 677,47	4 696,14	62 699,52

Association
LES NOBLETINS
1 bis, rue Goliath
78117 TOUSSUS LE NOBLE

**Rapport spécial
du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

[Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2020]





Compagnie
Française
de Contrôle
& d'Expertise

Société de
commissaires
aux comptes

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

[Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2020]

Association
LES NOBLETINS
1 bis, rue Goliath
78117 TOUSSUS LE NOBLE

A l'assemblée générale de l'association **LES NOBLETINS**,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés, ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Paris, le 11 juin 2021

**Compagnie Française
De Contrôle et d'Expertise
"C.F.C.E."**

Société de commissaires aux comptes


Hervé TANGUY
Commissaire aux comptes

112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS
Tél. 01 40 53 39 80
fax 01 40 53 05 56

S.A. au capital de
37 000 €
Inscrite à la
Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Paris
RCS Paris B 602 006 116
Code NAF 6920 Z
N° TVA Intracommunautaire :
FR 95602006116